

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PASPÉBIAC
MRC DE BONAVENTURE**

AVIS PUBLIC

Avis est donné à tous les citoyens de la ville de Paspébiac qu'ils peuvent consulter le *Code d'éthique et de déontologie des élus* tel qu'adopté à la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Paspébiac tenu le 10 février 2014 à 19 heures comme le stipule la législation québécoise.

Avis donné par le greffier le 14 mai 2014.

Paul Langlois
Greffier et directeur général